

COTISATION 2024

Les règlements sont à adresser à :

AJIR
c/o Geneviève Delrue,
13 rue Guy Môquet 92240 Malakoff

NOM : PRENOM :

Carte de presse n° : MEDIA :

Adresse :

.....

Tél : E-mail :

Vous adresse sa cotisation pour l'année 2024 :

- 50 euros, si votre employeur prend en charge cette cotisation
- 25 euros, si vous êtes pigiste, retraité(e) ou en recherche d'emploi ou si vous assumez seul le montant
- Par chèque à l'ordre de l'AJIR

Je désire recevoir un reçu :

- OUI
- NON

J'autorise l'Ajir à faire figurer mes coordonnées sur le site de l'Association

Signature :